

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2007)
Heft: 1726

Artikel: Y-a-t-il des paysages urbains en Suisse?
Autor: Marco, Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024281>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Y-a-t-il des paysages urbains en Suisse ?

Daniel Marco (22 mars 2007)

Un groupe de cinq experts étrangers, mandaté par l'Office fédéral du développement territorial (OFDT), a établi un rapport sur l'aménagement et le développement du territoire en Suisse. Dans un précédente édition en ligne (DP 1723), nous avons présenté la méthode et les territoires transfrontaliers. Aujourd'hui nous abordons la partie consacrée au paysage.

Les experts s'intéressent avant tout aux paysages ruraux, à la campagne. Ils évoquent :

- le mitage urbain qui risque de mettre en péril la réorientation de l'agriculture et de porter atteinte à la qualité du paysage;
- la réforme agraire, d'une extrême importance, mais qui devrait être coordonnée avec les exigences spatiales (sic !) des activités de loisir et du tourisme, des résidences secondaires, de l'infrastructure, de la gestion des eaux et du développement des aires naturelles;
- le paysage culturel, lire agri-culturel, produit de la civilisation urbaine qui contribue à la qualité des régions citadines.

On y trouve même un coup de chapeau à l'Union suisse des paysans qui « fait preuve de beaucoup d'intelligence dans l'examen et la défense des intérêts des agriculteurs ». Mais on a beau chercher, il n'y a rien dans cette partie du rapport sur les intérêts des habitants des villes suisses, ni sur l'état et l'amélioration des conditions de la vie urbaine quotidienne.

La grande majorité des habitants de ce pays vit dans les villes et le rapport ne se préoccupe que des paysages des régions rurales. Les paysages urbains (ça existe !) ne sont pas abordés, définis, ou qualifiés. Le texte ne se préoccupe que de ce qui est à l'extérieur de la ville.

Parfois même, ce rapport met en évidence des paysages ruraux prestigieux : l'Engadine, le lac Léman, le lac des Quatre-Cantons comme si ses auteurs, les invités de l'OFDT, voulaient sur-affirmer qu'il y a des compensations dans les paysages qu'ils appellent naturels, face à une aliénation urbaine présumée que l'on sent sous-jacente dans leur discours. Des paysages sans doute très beaux mais qui ne sont pas aussi naturels que cela, l'intervention humaine étant sans doute décisive dans leur formation.

Une étude approfondie des paysages des villes reste donc à réaliser si l'on veut réhabiliter l'urbain dans un pays où l'on s'en méfie encore.